

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



14 septembre 2020

Circulaire 46

L'Association Francophone de Géographie Physique et le COVID-19

Je fais d'abord le point de la situation, qui est très sérieuse :

Fort légitimement, tous les membres de notre association sont plus préoccupés par leur santé et celle de leurs proches que par le fonctionnement de l'AFGP.

Dans le respect de nos statuts (ci-joints), j'ai tenté de maintenir le minimum d'activité de notre association, après la décision d'annuler notre colloque annuel à Iassy, en accord avec les organisateurs roumains :

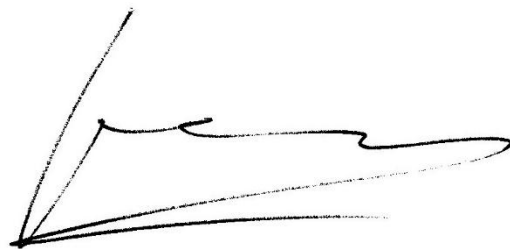
- J'ai tenté d'organiser une réunion du Conseil d'Administration en vidéoconférence, à la date prévue de notre colloque, réunion que notre webmaître, Thierry Lacour, a mise sur pied, mais qui ne peut pas se tenir car le nombre de membres du Conseil d'Administration qui pourrait y participer n'atteint pas le quorum,
- Sans exclure d'autres candidatures, j'ai sollicité des membres actuels du Conseil d'Administration qu'ils se portent candidats pour un deuxième mandat (circulaire 45), le mandat actuel s'achevant à la date du colloque de 2020. Je remercie les deux membres qui ont fait acte de candidature mais, même en y ajoutant la mienne, le total de 12 candidats minimum (article 10 de nos statuts) est très loin d'être atteint,
- Sur la suggestion d'André Simonin, membre du Conseil d'Administration, j'ai proposé aux adhérents de l'A.F.G.P. de m'envoyer, pour le 17 septembre, un court résumé de leurs activités scientifiques depuis le colloque d'Arlon afin de conserver une trace de nos travaux que le colloque annulé de Iassy ne peut pas fournir (circulaire 45) : à ce jour, je n'ai reçu aucune proposition !

En toute rigueur réglementaire, l'Association Francophone de Géographie Physique n'aura plus qu'une existence fantomatique puisque ni le

Conseil d'Administration, ni le Bureau n'auront plus d'existence légale à partir du 19 septembre 2020. Je reste cependant persuadé de la nécessité de l'existence active de notre association. Aussi, je vous fais une dernière proposition que permettent nos statuts (article 15) afin d'ouvrir une période transitoire qui, je l'espère, nous permettra ensuite de reprendre nos activités : **acceptez-vous de prolonger le mandat des membres du Conseil d'Administration et du Bureau jusqu'au prochain colloque annuel en 2021 ?** Pour y répondre, je vous joins un bulletin de vote à compléter et à me renvoyer d'ici la fin du mois de novembre.

D'ici là, je ne serai qu'une boîte aux lettres et ne prendrai évidemment aucune initiative.

Bien cordialement,



Jean-Louis Ballais
Président de l'Association Francophone de Géographie Physique

*ASSOCIATION FRANCOPHONE
DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE*



14 septembre 2020

**Vote sur le prolongement du mandat des membres du Conseil
d'Administration et du Bureau jusqu'au prochain colloque de l'Association
Francophone de Géographie Physique en 2021**

OUI – NON
(barrer la mention inutile)

Nom :.....

Prénom :.....

Date :.....

À renvoyer à : jean-louis.ballais@univ-amu.fr